Sixième Année. --- N° 729. 1 P.T. le Numéro Vendredi 9 Mai 1884

LE BOSPHORE EGYPTIEN

JOURNAL POLITIQUE QUOTIDIEN

ABONNEMENTS

Égypte... Un an..... 60 fr. / Six mois..... 35 » / Trois mois..... 20 »

Étranger - Le port en sus.

Bureaux au Caire, rue de l'Ancien Tribunal

PAUL GIRAUD
Rédacteur en Chef, Directeur

Pour les Abonnements et Annonces, s'adresser à l'Administrateur, au Bureau du Journal.

INSERTIONS

La Ligne

Annonces.. 4me page..... 50 cent. / 3me page..... 1 fr.

Réclames..... 2 »

Chroniques et Faits divers.... 5 »

Par décisions de la Cour d'Appel et des Tribunaux de 1re Instance du Caire et d'Alexandrie, le *Bosphore Egyptien* a été désigné pour la publication des annonces et avis Judiciaires.

Le Caire, le 9 mai 1884.

Le mouvement de l'opinion publique en faveur de Gordon va sans cesse en s'accentuant en Angleterre, la question de la délivrance de celui qui a décrété le rétablissement de l'esclavage au Soudan est devenue aujourd'hui, pour les hommes d'Etat anglais, une question de cabinet.

Nous ne comprendrions rien à une pareile explosion de sentiments populaires, si nous ne savions pas avec quelle habileté les politiciens de l'autre côté du détroit exploitent les situations pour le plus grand bénéfice de leurs intérêts particuliers ou poliques.

Nous allons assister, demain peut-être, à une des comédies du genre de celles qu'on a déjà jouées une première fois sur les bords de la mer Rouge.

Les Anglais préparent, nous assure-ton, une expédition sérieuse; mais comme pour Sinkat, comme pour Tokar, on arrivera trop tard ; en admettant qu'on arrive jamais.

Nous avons annoncé hier l'envoi dans la Haute-Egypte, de divers officiers de l'état-major britannique, ces officiers vont, dit-on, préparer les voies pour une expédition qui commencerait à se mettre en marche aussitôt que la hauteur des eaux du Nil pourra permettre aux vapeurs de circuler jusqu'à Khartoum, c'est-à-dire avant la fin du mois d'août.

D'ici là, les événements pourront peut-être modifier ces projets; qui pourrait dire où nous en serons au mois d'août prochain.

En attendant, les rebelles continuent à gagner du terrain et rien ne peut entraver le cours d'une sédition qui va se répandant sur le pays, comme une tache d'huile.

Dans cet océan d'eau trouble l'Angleterre jette ses filets ; déjà elle détient Saouakin et Massawah ; les nouvelles qui nous sont parvenues ces jours derniers signalent les agissements d'agents anglais dans le Harrar et chez les Somalis ; c'est une véritable prise de possession par la Grande-Bretagne de tous les ports égyptiens de la mer Rouge.

Il est impossible que les agents politiques que l'Europe a envoyés en Egypte pour la représenter auprès de S. A. le Khédive ignorent cette situation et qu'il n'en aient pas déjà instruit leurs gouvernement respectifs.

A notre avis, tous ces préparatifs annoncés à son de trompe, ces officiers d'Etat-major qu'on envoie dans la Haute-Egypte dans le but ouvertement déclaré de préparer une expédition sur Berber et Khartoum, tout cela n'a d'autre objectif que de donner quelque satisfaction à l'opinion publique en Angleterre et d'un autre côté d'influencer dans un certain sens les diplomates qui assisteront à la Conférence.

Et, à propos de cette conférence que les uns déclarent impossible et sur laquelle d'autres fondent toutes leurs espérances, nous sommes heureux de savoir que les gouvernements ont tenu à s'y faire représenter par des personnages au courant de la situation actuelle de l'Egypte et que la plupart des consuls généraux actuellement au Caire iront y assister.

Le programme de la Conférence tel que la Grande-Bretagne l'a présenté aux autres puissances est absolument inadmissible car il ne parle de rien autre que du règlement de la situation financière égyptienne et, comme nous l'avons dit déjà bien des fois, il est impossible qu'on puisse discuter les intérêts financiers de l'Egypte sans s'occuper de sa réorganisation intérieure, de son administration, alors que les Anglais et les rebelles ont tout détruit et mis le pays à deux doigts de sa perte.

Toutes les puissances ont adhéré en principe à cette Conférence, la Turquie et la France ont fait des réserves et cette dernière puissance surtout insiste pour que le programme soit plus étendu.

Il faut que la durée de l'occupation de l'Egypte par les troupes de S. M. la Reine soit limitée, il faut que la situation intérieure soit réglée, il faut que l'Europe sache quels sont les moyens qui seront employés pour garantir la vie et les biens de ses nationaux ; il faut panser les plaies et prévoir le lendemain, l'assurer.

Tout cela ne peut se faire que si les *desiderata* de la France pour la Conférence sont acceptés par l'Angleterre; si cela ne peut se faire, la France verra d'aviser à garantir par elle-même les intérêts sacrés qu'elle a à défendre en Egypte.

Voici plusieurs jours que le journal de l'occupation nous raconte sur tous les tons les merveilles accomplies par le colonel Moncrieff pour l'irrigation du pays.

Nos lecteurs connaissent le thême sur lequel s'exécutent toutes sortes de variations dithyrambiques : Avant l'arrivée du Colonel Moncrieff et des jeunes gens, ses parents, qu'il a fait venir de l'Inde et auxquels il a donné, par raison d'économie budgétaire, trois fois les appointements des ingénieurs licenciés, on n'avait jamais rien fait de bon en Egypte, pour les irrigations. Pas même le lac Mariout, qui est cependant de fabrication anglaise.

Aujourd'hui, le même journal tombe en extase parce que les pompes de l'Atfeh n'ont commencé à fonctionner que le 17 mars au lieu du 5 février.

Il n'y a pas de quoi. Cela vient tout bonnement de ce que les pompes n'étaient pas prêtes à fonctionner; demandez au Colonel!

Quant au Khatatbeh, si ses fameuses pompes n'ont marché que le 1er mai, c'est que la veille il eût été impossible d'y faire arriver une goutte d'eau. Redemandez au Colonel !

Le niveau élevé, auquel ses talents ont réussi à maintenir le Nil, y est pour d'autant moins que ce niveau est absolument le même que l'année dernière; d'autant moins encore que, l'an passé, Rousseau pacha ne fit mettre les pompes en marche que le 5 mai, cinq jours plus tard que cette année, sans pour cela le crier sur les toits.

Dans son numéro d'hier, l'organe anglo-valaque d'Alexandrie dit qu'il n'y a rien de vrai dans le bruit de la chute de Berber, bien que les fonctionnaires semblent disposés à faire cause commune avec le Mahdi.

Or, nous savons pertinemment qu'à Londres, à la date du 29 avril, on avait reçu déjà les informations suivantes :

M. Cuzzi, agent anglais à Berber, avait quitté cette ville, dimanche, 27, pour Korosko.

Au moment du départ de M. Cuzzi, les insurgés commençaient à occuper les maisons du faubourg sud-est de la ville. Les Egyptiens fraternisent avec eux ; mais les étrangers sont tous partis.

Le gouverneur de Berber avait reçu pour instruction d'évacuer la ville, s'il en était encore temps. Il avait fait part de ce fait aux habitants dont la plupart s'étaient enfuis dans la direction du Nord. Pendant ce temps les troupes rejoignaient les insurgés vers le Sud.

Quatre sanjaks ou divisions de Bédouins, de Shageeyah et cinq cents soldats avaient passé aux rebelles, laissant Khartoum sans appui.

Le pays peut être considéré comme perdu jusqu'à Wady-Halfa, à la deuxième cataracte. Les insurgés sont maîtres des grand centres El-Obeid, Khartoum, Chendy, Berber et Dongola. De Wady-Halfa, l'insurrection va descendre vers le Nord, d'abord sur Korosko, puis Assouan, à la première cataracte.

Une dépêche affirmait même que les officiers égyptiens en garnison à Assouan ont reçu des lettres dans lesquelles le lieutenant du Mahdi les engage à quitter la ville sous dix jours, s'ils ne veulent pas être massacrés avec leurs troupes.

A la même date, on lit dans un article du *Daily News* :

Nous sommes responsables de la vie de Gordon, qui est à Khartoum, mais la vie de Gordon n'est pas en danger.

Berber est passé à l'ennemi ; c'est ce qu'elle avait de mieux à faire.

Si Gordon ne peut pas sauver par des moyens pacifiques les autres garnisons, qu'elles se tirent d'affaire elles-mêmes. Il n'y a aucune raison de croire qu'elles ne puissent arriver à conclure un arrangement avec les insurgés.

Le véritable danger pour elles serait plutôt dans des tentatives malhabiles. Le sort de Tokar et de Berber est plus désirable que la triste destinée de Sinkat.

Il est inutile de rien ajouter après des déclarations d'un pareil cynisme.

L'emprunt de trois cent mille livres que le gouvernement voulait contracter en donnant les céréales que la Haute-Egypte envoie pour payer ses impôts, n'a pas encore abouti.

Les concurrents sont nombreux et on espère avoir une solution dans la journée de demain.

On nous assure que le projet de réforme de la police, auquel a travaillé tous ces jours derniers S. E. Nubar pacha, contient d'excellentes dispositions.

Si, véritablement ce projet mérite les éloges que les familiers de M. le président du Conseil lui prodiguent, il y a fort à parier qu'il ne sera jamais mis en pratique Messieurs les Anglais s'y opposeront de toutes leurs forces, nous pouvons en être certains.

Ce que nous avons prévu, ce que nous avons annoncé est arrivé ; les caisses de l'Etat sont vides.

On assure que MM. de Rotschild, sous la garantie du gouvernement anglais, feraient une avance de fonds à l'Egypte ; nous ne connaissons pas l'importance de la somme.

S. E. Nubar pacha, à ce qui nous est affirmé, se disposerait à quitter l'Egypte pour quelques jours seulement. M. le président du Conseil doit se rendre à Paris pour le mariage de sa fille avec M. Tigrane pacha.

On lit dans la *Correspondance Politique* de Vienne, à la date du 29 avril :

Vraiment on ne comprend plus à quelles inspirations obéit le cabinet de Londres ! La convention qui établit la loi de liquidation égyptienne est signée par 14 puissances. Alors pourquoi l'Angleterre n'invite-t-elle à la conférence que les 5 grandes puissances et la Turquie. M. Gladstone trouve-t-il équitable de modifier la loi de liquidation sans le consentement des autres puissances ?

Si les petits Etats doivent des égards aux grands Etats, ceux-ci doivent aussi certains égards aux petits. On assure que l'Espagne proteste. Comme puissance coloniale dans l'extrême-Orient, elle a des intérêts au canal de Suez, et plus d'une fois déjà elle a réclamé une place dans le concert européen. Cela paraît assez juste. Il résulte du mémoire fourni par l'Angleterre sur la situation des finances égyptiennes, que le double budget établi par la loi de 1879 marche en sens inverse. Les revenus assignés ou affectés au service de la dette donnent des plus values, tandis que le budget ordinaire montre des déficits graduels.

Cela prouve que les déficits ont pour cause les événements politiques et quels tristes événements et quelle malheureuse politique ! Qui a fait tout cela ? Sans contredit l'Angleterre, sous prétexte de rétablir le bon ordre et la sécurité en Egypte.

C'est donc l'Angleterre qui est réellement responsable. Mais elle veut tout jeter sur le dos des Egyptiens.

En fait, elle est censée *protéger* l'Egypte et elle la ruine. Maintenant les Anglais veulent supprimer ou ajourner l'amortissement de la dette, afin de faciliter un emprunt de 8 millions de livres devenu nécessaire grâce à l'occupation anglaise.

Ils viennent dire à l'Europe : Aidez-nous à sortir du guêpier.

— D'abord vous vous y êtes mis vous-mêmes. Mais l'Egypte a besoin d'argent, dites-vous.

— Soit ; nous allons vous prêter nos bons offices ; seulement nous tenons à régler ce qui se passe et se passera sur les bords du Nil.

—Ah non! réplique l'Angleterre, traitons les affaires d'argent seulement.

Voilà où en est la question.

Eh bien ! l'Europe peut-elle accepter de n'examiner qu'une question financière quand la pauvre Egypte est en pleine anarchie, quand elle perd de toutes parts ses ressources vitales !

Mais la première chose à dire à la Conférence est celle-ci : quelles garanties avons-nous pour l'ordre et le bon gouvernement de l'Egypte? Qui en est responsable ? Peut-on éluder cette question ?

Le Cabinet britannique n'a pas encore parlé des garanties qu'il offrira. On dit que l'Angleterre pourrait prendre la dette égyptienne à sa charge. Mais cela ne conviendra pas aux puissances et la France y fera opposition, car ce serait une étape sur le chemin du protectorat ou de l'annexion. On remettra peut-être sur le tapis un vieux *desideratum* anglais : la suppression de l'armée égyptienne, sous prétexte d'économie. Mais c'est là une question politique et le Sultan aura son mot à dire. Il pourra demander qui maintiendra l'ordre en Egypte. Peut-être des troupes anglaises ? Il y aura des difficultés. Dans les cercles diplomatiques, on ne croit pas à la réunion de la Conférence avant deux ou trois semaines, à cause des négociations préliminaires pour déterminer le programme de cette Conférence.

Le moudir de Dongola a envoyé plusieurs personnes sur différentes routes, avec les instructions de pénétrer aussi loin que possible dans la direction de Berber, et de rapporter des renseignements sur la véritable situation de cette dernière ville.

Les émissaires du moudir ne sont pas encore rentrés.

Les agents du télégraphe de Berber seraient arrivés, à ce qu'on nous assure, à Wadhi-Halfa.

De Mérévé, dernière station télégraphique libre, on nous annonce que toute communication sur le Nil est interrompue par les rebelles.

On ne voit plus une seule barque sur le fleuve.

Ces temps derniers, le bruit courait au Caire que le gouvernement anglais avait *proposé* au gouvernement égyptien de lui donner dix mille fusils Martini contre quarante mille fusils Remington qui se trouvaient dans les magasins de la guerre au Caire.

On traita alors ces bruits de fables, de racontars insensés.

Aujourd'hui, il nous a été donné de voir aux mains des soldats égyptiens des fusils Martini au lieu des Remington d'autrefois

Les fables, les racontars insensés d'hier seraient-ils devenus la réalité aujourd'hui, et serait-il vrai que l'Egypte aurait été obligée d accepter ce marché de dupe qui consisterait à donner 40,000 Remington pour 10,000 Martini ?

Bien que nous assistions tous les jours à des choses extraordinaires, nous hésitons cependant encore à ajouter foi à une pareille énormité et nous pensons que les autorités militaires anglaises se feront un devoir de faire démentir la chose.

NOUVELLES POLITIQUES

On dément au ministère de la marine, à Paris, la nouvelle donnée par le *Standard* et portant que le commandant français à Tamatave aurait envoyé un parlementaire au général hova pour lui proposer des conditions de paix sensiblement modifiées.

Les choses sont toujours dans l'état que le président du conseil a fait connaître au lendemain de la séparation des Chambres, aux membres de la commission de Madagascar. Aucune instruction nouvelle n'a été envoyée au commandant de nos forces dans ces parages.

—

On lit dans la *République française* du 27 avril :

La *Correspondance politique* annonce que M. Waddington aurait proposé au Foreign-Office d'établir un comité international de contrôle composé de représentants de l'Angleterre, de la France et d'une troisième puissance, l'Italie, probablement, qui aurait mission de contrôler les dépenses et revenus de l'Egypte.

Pour faire ressortir la fausseté de cette nouvelle, il suffit de se rappeler que M. Waddington a quitté Londres cinq ou six jours avant la remise de la communication anglaise, pour se rendre au conseil général de l'Aisne, et que depuis il n'est pas retourné en Angleterre.

—

Le *Times*, parlant de la conférence, s'exprime en ces termes :

On croit à Berlin que des difficultés seront créées au cabinet anglais par le gouvernement français, mais la vraie difficulté se trouve dans les déplorables résultats de notre propre action politique. Tant que nous n'aurons pas donné des gages sérieux assurant la réorganisation de l'Egypte sur des bases solides, nous n'aurons pas le droit de compter sur l'assistance des autres puissances.

—

Certains journaux, dit le *National*, ont prétendu que si la Conférence se réunit la France y sera représentée par M. Jules Ferry et par notre ambassadeur à Londres.

Une telle représentation se comprendrait s'il s'agissait d'un Congrès dont les pouvoirs seraient illimités ; mais il s'agit ici d'une simple Conférence dont la compétence sera forcément definie d'avance ; la France se bornera, suivant l'usage, à y envoyer deux délégués munis d'un mandat spécial. Un de ces délégués sera, dit-on, M. Camille Barrère, ministre plénipotentiaire, actuellement chargé de gérer notre consulat général en Egypte.

—

Le baron de Courcel s'est rendu en France uniquement pour des affaires privées : il va dans ses terres et ne fera que passer à Paris. Il sera de retour à Berlin la semaine prochaine. Il est donc complètement inexact qu'il ait été appelé à Paris pour prendre part aux délibérations de son gouvernement relatives à la Conférence sur la question financière d'Egypte.

—

Le *Nord* relève la thèse soutenue par le *Standard* que « la reconnaissance des droits financiers des puissances n'implique point la reconnaissance d'un prétendu droit politique ». L'organe officieux du cabinet russe renvoie le *Standard* à la circulaire de lord Grandville du mois de janvier 1883, dans laquelle ce « prétendu » droit est reconnu de la façon la plus formelle, et où le chef du Foreign-Office déclarait que toutes les mesures que l'Angleterre prendrait en Egypte seraient soumises à l'approbation des puissances :

Si, depuis cette époque, écrit le *Nord*, les puissances n'ont pas usé de ce droit, c'est par un sentiment d'amitié pour l'Angleterre, qu'elles ne voulaient pas troubler dans l'œuvre entreprise par elle sur les bord du Nil et qu'elle avait cru pouvoir mener à bonne fin par ses seules forces. Maintenant c'est la Grande-Bretagne elle-même qui les invite à l'exercer, conformément aux engagements qu'elle avait pris en 1883 et auparavant déjà, et l'on peut être convaincu qu'elles en useront dans le même esprit de bienveillance vis-à-vis de la nation britannique dont elles se sont toujours inspirées depuis le début de la crise égyptienne.

—

La *Gazette de Cologne* du 1er mai, organe officieux de la chancellerie allemande, croit pouvoir donner, au sujet de la conférence, les informations suivantes :

Aucune des puissances intéressées, dit la feuille rhénane, n'ayant encore, à la date d'hier (28), répondu à la proposition anglaise, la réunion de la conférence ne saurait avoir lieu avant la fin de mai ou le commencement de juin, si toutefois, bien entendu, le cabinet anglais réussit à écarter les obstacles qui s'opposent à cette réunion.

Actuellement, la réunion de la conférence est encore douteuse.

La France ne donnera pas son consentement, si la conférence doit s'occuper exclusivement du règlement des finances égyptiennes.

L'opinion publique, en France, souffrirait difficilement que le gouvernement français prêtât son concours à une proposition dont le bénéfice serait surtout recueilli par l'Angleterre et dont la France ne retirerait pour ainsi dire aucun avantage.

M. Jules Ferry ne donnera pas aisément son adhésion à la conférence, avant d'avoir posé ses conditions. Tout porte à croire qu'il exigera de l'Angleterre les garanties les plus précises, les plus solides, et qu'il lui demandera de renoncer définitivement à toute annexion de l'Egypte, et même à tout protectorat sur cette contrée. Si l'Angleterre se refusait à donner ces garanties, la France n'irait pas à la conférence, et, par ce fait même, la conférence devrait être considérée comme ayant échoué.

L'Angleterre se tromperait radicalement, conclut la *Gazette de Cologne*, si elle s'imaginait que ses vues pourraient être appuyées contre la France par les autres puissances.

Au contraire, la façon dont la France envisagera la question sera partagée par ces puissances Celles-ci n'éprouvent, en effet, aucune sympathie pour la manière dont l'Angleterre a compris la tâche qui lui incombait en Egypte.

TÉLÉGRAMMES

(Agences Havas et Reuter)

Londres, 7 mai.

Suivant le *Standard*, M. Gladstone, afin de prévenir un vote de blâme, annoncera lundi qu'un envoi de secours à Gordon aura lieu aussitôt que le climat le permettra.

(Havas)

—

Londres, 8 mai.

Le bateau *State of Florida*, a chaviré après une collision. De 167 personnes entre équipage et passagers, 44 seulement ont pu être sauvées.

—

Washington, 8 mai.

La Chambre des Représentants a voté le bill sur la réduction des tarifs.

(Reuter)

M. CLIFFORD LLOYD

JUGÉ PAR UN ANGLAIS

On écrit ce qui suit à la *Justice* :

J'ai eu occasion de causer longuement avec un docteur anglais, résidant depuis de longues années en Egypte, et il a bien voulu parler des événements des derniers mois avec toute la franchise que la plus sévère exigence aurait pu attendre de lui.

Ce qui m'a le plus surpris, m'a-t-il dit, c'est lorsqu'arriva en Angleterre la nouvelle des désaccords survenus entre M. Clifford Lloyd et Nubar pacha; le cri presque général qui s'éleva, c'était que Nubar pacha devait naturellement être sacrifié. J'ai quitté l'Egypte il y a quinze jours à peine et dès mon arrivée en Angleterre, mes amis personnels m'ont rappelé que dans les lettres que je leur écrivais de là-bas, je leur annonçais cette rupture. M. Clifford Lloyd est détesté de toute la population indigène et de tout le personnel administratif, non seulement parce qu'on voit en lui le représentant de l'étranger, mais encore et surtout parce que dans l'exercice de ses fonctions il fait preuve d'un manque absolu de ce tact si nécessaire dans des situations aussi difficiles que celle-ci.

Je ne suis nullement étonné que M. Clifford Lloyd ait eu le dessous dans son différend avec Nubar. Car, croyez-le bien, quoi qu'en puisse dire la presse anglaise et les correspondants égyptiens de cette presse, Nubar pacha est le seul gagnant. M Clifford Lloyd reste au pouvoir.

Il conserve son portefeuille, mais à la condition, sous entendue peut-être, mais bien et dûment comprise, qu'il s'efforcera, à l'avenir, de ne pas contrecarrer si ouvertement et si brutalement le ministre égyptien.

Je dois avouer qu'une telle assertion venant d'un homme aussi bien informé et si généralement connu que mon interlocuteur ne m'a nullement surpris, connaissant surtout la carrière politique de M. Clifford Lloyd comme je la connais. Qu'est en effet M Clifford Lloyd? qu'était-il il y a neuf mois à peine? que faisait-il il y a un an ? Quiconque a fidèlement suivi la campagne des *land leaguers* se le rappellera simple magistrat dans les comtés de Galway, Clare et Mayo, où l'énergie de ses actes, *purement locaux*, le fit connaître tout d'abord. Que M. Clifford Lloyd ait été un instrument effectif dans les mains des ennemis de la ligue, personne n'oserait le nier. Qu'il ait fait preuve de toute la force de caractère qu'on attendait alors de lui, soit encore. Il a montré qu'il était brave, excellent gendarme, fin limier ; mais était-ce là assez pour mériter qu'on lui confiât une mission pareille à celle qu'il est allé remplir en Egypte? Quelques mois dans ce pays, ainsi que me le disait le docteur dont j'ai parlé plus haut, ont suffi pour lui fournir les occasions, qu'il aurait dû éviter, de se quereller avec tous les membres du personnel officiel égyptien avec lesquels il s'est trouvé en contact. Sir Benson Maxwell a dû déjà en appeler à

FEUILLETON DU *BOSPHORE EGYPTIEN*

23

FEU ROBERT-BEY

XII

Charlotte, après le départ de son frère, s'était mise au travail.

Elle était bien attristée, la charmante fille ; et quand elle se reportait vers le passé, à ce temps heureux où les jours s'écoulaient pour elle pleins de calme, elle se demandait si le présent n'était pas un mensonge, un mauvais rêve qui allait bientôt prendre fin. Mais l'impitoyable réalité surgissait, brutale, navrante, et chassait aussitôt le doute. Etait-il vrai que Dieu l'eût condamnée à de si dures épreuves, à des afflictions si complètes ? Qu'avait-elle donc fait pour cela ? — Hélas ! elle subissait cette loi éternelle de la souffrance et de la douleur qui s'impose à l'humanité, et dont nul ici-bas n'est exempt. Mais n'était-ce pas assez d'avoir tout perdu en un jour : père, fortune, bonheur ? fallait-il donc encore qu'elle souffrît dans toutes ses affections familiales, et que son frère lui fût enlevé ?

Ce nouveau chagrin avivait tous les autres et les rendait plus cuisants. Son cœur saignait par mille plaies qu'y avaient faites d'implacables fatalités, et aussi d'une blessure mystérieuse tenue bien longtemps secrète, qu'elle semblait ignorer même, et dont la douleur avait surgi tout à coup au milieu de toutes les autres qui étaient venues fondre sur elle. Charlotte aimait et n'était pas aimée — elle le croyait du moins ; et, en effet, tout accusait d'indifférence celui à qui elle avait donné son cœur.

Pourquoi ce souvenir s'imposait-il plus vivement à la jeune fille à ce moment-là que par le passé ? C'est que les heures sombres se peuplent d'afflictions et non d'espérances, et que l'être humain éprouve comme une sorte d'âpre joie à évoquer en même temps tout ce qui peut lui être une cause de souffrance.

Tel était l'état de Charlotte lorsque sa mère rentra chez elle.

Constance trouva sa fille en larmes; et pour apaiser cette douleur qui s'épanchait en sanglots, elle la prit dans ses bras, l'assit sur ses genoux, lui mit la tête dans son sein comme au temps de son enfance, et la berça de douces paroles.

— Tu pleures, chère mignonne ! lui dit-elle, et c'est quand je ne suis pas là que tu t'abandonnes aux regrets, au désespoir !... S'il en est ainsi, je ne te quitterai plus,

— Pardon, maman, pardon... j'ai cédé malgré moi à un accès de tristesse... si tu savais !...

— Quoi donc !

— Rien ! Ta pauvre Charlotte devient folle parfois. Mais je serai raisonnable dans l'avenir, et je te promets de ne plus pleurer... qu'avec toi.

Constance serra sa fille contre sa poitrine et l'embrassa bien longuement.

— Chère enfant ! dit-elle. Tu pensais à ton père...

— Oui, fit Charlotte. A lui, à toi, à Paul, et aussi à ce temps où nous étions, tous les quatre, si heureux, si unis...

Il passa comme une flamme dans les yeux de Constance. Son cœur eut des battements tumultueux, ses lèvres s'ouvrirent dans un insaisissable murmure et se refermèrent aussitôt.

— Oh ! comme ton cœur bat ! s'écria Charlotte. Qu'as-tu donc, maman ?

Elle voulut dégager sa tête et regarder sa mère ; mais celle-ci la serra plus étroitement encore contre elle. On eût dit qu'etle voulait échapper à ce regard. Elle pleurait peut-être, et ne voulait pas que sa fille vit ses larmes.

— Je pense, répondit-elle avec une expression qui frappa Charlotte, que tu seras heureuse un jour.

Cette fois, la jeune fille, d'un mouvement violent, se dégagea des bras de Constance.

Mais avant qu'elle eût pu l'interroger, la porte s'ouvrit, et Paul et Jacques entrèrent dans la pièce où se tenaient les deux femmes.

A la vue du jeune peintre, Charlotte rougit et laissa échapper une exclamation de surprise.

Son émotion était bien partagée par l'artiste. Paul avait cru de sa dignité de l'instruire de tous les incidents qui avaient surgi au château, après la mort de Robert-Bey.

Il connaissait la vraie condition de Constance et de ses enfants, et cette divulgation de la vérité n'avait rien changé, disons-le bien vite, à ses projets. Il aimait Charlotte pour elle-même, à cause de ses qualités exquises, de sa beauté, et non parce qu'il l'avait crue l'héritière de Robert-Bey. Sa naissance était illégitime, mais que lui importait cela ! Elle n'avait rien perdu à ses yeux de ses mérites ; et son prestige s'était rehaussé de la façon dont elle supportait l'adversité, du courage dont elle avait fait preuve en se vouant au travail pour seconder son frère.

Combien maintenant elle lui paraissait plus digne de toutes les sympathies, dans ce rôle de dévouement filial, dû complètement à son initiative !...

Combien elle lui paraissait plus belle et plus touchante sous ses simples habits de deuil, dans cet intérieur modeste, elle dont

Reproduction interdite pour tous les journaux qui n'ont pas de traité avec la Société des Gens de Lettres.

lord Granville. M. Egerton a été obligé de se plaindre à Sir Evelyn Baring de son ingérence.

Un homme pareil, m'a dit en conclusion M. le docteur***, n'aurait jamais dû quitter l'Irlande. Il était fait au métier de chasseur d'hommes, il connaissait son terrain et ses individus. S'il est vrai qu'il avait *des droits*, on aurait dû trouver un autre moyen de les reconnaître. S'il méritait une récompense, il aurait été facile de le récompenser plus sensément. Mais donner à un simple magistrat 50,000 francs de traitement et une position dont il ne comprend pas le moindre devoir est une aussi grosse absurdité que c'en eût été une de nommer vice-roi des Indes le policeman qui arrêta il y a un ou deux ans le pauvre fou qui tira sur la reine à la gare de Windsor.

FAITS LOCAUX

Dimanche dernier, à 6 heures du soir, a eu lieu au New-Hôtel l'assemblée générale de la Société Austro-Hongroise de bienfaisance.

M. Sossick bey, secrétaire, a donné lecture du rapport annuel et présenté le bilan de la Société au 30 avril 1884.

Les conclusions de ce rapport ont été pleinement approuvées.

L'assemblée a procédé ensuite à l'élection des nouveau membres du Conseil d'administration.

MM. Léon Hellen et Albert Jsmalum ont été appelés à suppléer deux places de conseiller restées vacantes dans le courant de l'année. Les autres membres du Conseil ont été réélus à l'unanimité.

Des remerciments spécia ux ont été votés, à l'unanimité, à S. E. Blum pacha, président de l'Œuvre.

—

Par décision du Conseil des Ministres en date du 1er mai, l'entrée en Egypte est interdite au journal *El Erwat-el-Weska* qui s'imprime à Paris sous la direction de Gamel Eddin el Afghan et Mohamed Abdou.

—

Dans la journée d'hier, un certain nombre de soldats anglais malades sont arrivés de Suez.

—

Dans la nuit dernière un commencement d'incendie s'est déclaré au quartier juif. Grâce aux secours qui sont promptement arrivés, le feu a été bientôt maîtrisé. Les dégâts sont peu considérables.

—

S. E. Zeki pacha, Directeur des Wakfs, a quitté le Caire hier matin, se rendant dans la Basse-Egypte.

—

Par le même train est également parti pour Alexandrie S. E. Hussein Bey Hassan, aide de camp de Son Altesse, se rendant à Constantinople pour raisons de santé.

—

S. E. Ibrahim pacha Khalil, du ministère de la guerre, est parti aujourd'hui pour Alexandrie.

DERNIÈRE HEURE

Londres, 8 mai.

Le *Times* repousse l'idée d'un contrôle financier international et n'admet aucune entrave à l'action de l'Angleterre en Egypte.

La Porte a décidé d'adhérer en principe à la Conférence, à la condition que les droits du Sultan seront réservés, et qu'il ne sera question ni de protectorat ni d'annexion de l'Egypte par une ou plusieurs puissances.

(Havas).

La Marine marchande anglaise

La marine marchande de l'Angleterre est la première du monde ; il n'y a pas de vérité plus universellement connue. Mais on ne sait pas assez quelles sont actuellement les conditions d'existence de cette marine et combien l'industrie maritime traverse chez nos voisins des jours difficiles. L'*Economiste français* donne à ce propos des chiffres et des renseignements qui sont de nature à surprendre bien du monde et dont le seul résumé ne manquera pas de frapper le lecteur même le moins familier avec ce genre de questions.

Si l'on s'en tient aux chiffres bruts, la marine de commerce anglaise apparaît florissante, prospère, heureuse au delà de toute expression. La capacité de la flotte marchande de nos voisins ne s'est-elle pas élevée, entre les années 1879 et 1883, de 6 millions 580 000 tonnes à 7 millions 250,000 tonnes, c'est-à-dire de 670,000 tonnes, ou de 11 0|0? La valeur et la portée réelle de cet accroissement, déjà considérable pour une espace de cinq ans, ne dépassent-elles pas de beaucoup encore l'augmentation du tonnage pris en bloc, si l'on a soin d'observer que le tonnage des navires à voiles a diminué de 12 1|2 0|0, tandis que celui des bâtiments à vapeur a augmenté de 1 million 200,000 tonnes, c'est à-dire de 44 0|0?

Comme les vapeurs font environ trois voyages contre un, l'augmentation réelle du trafic maritime en Angleterre apparaît comme véritablement surprenante. Si, en effet, l'on admet avec les hommes les plus compétents que la puissance de transport d'un *steamer* est à celle d'un voilier comme 3 est à 1, la capacité vraie de la marine britannique s'est élevée de 11 millions 602,000 tonnes à 14 millions 650,000 tonnes; c'est une augmentation formidable de plus d'un quart en moins de cinq ans. Quelle merveilleuse prospérité! quel prodigieux essor !

Mais si le tout n'est pas de transporter beaucoup, et s'il est très important, comme nul n'en saurait douter, de transporter avec bénéfice, la situation de la marine anglaise n'est plus aussi florissante que la première apparence l'avait donné à penser. L'industrie maritime est, dans le Royaume-Uni, très peu rémunératrice, et les profits qu'elle donne — quand elle en donne — ne sont nullement en rapport avec l'importance des capitaux, de la responsabilité, de l'effort qu'elle exige et des risques qu'elle encourt. Quelques chiffres, empruntés à l'*Economist*, de Londres, en diront plus sur ce point que les généralités les plus éloquentes.

La *National steam ship Company* ne donne plus de dividende aux actions ordinaires : il ne reste plus de bénéfices disponibles que pour les actions privilégiées.

La « Compagnie d'Orient », qui fait avec de magnifiques navires de 5 à 6,000 tonnes le service de l'Australie, ne distribue pas de dividende ; *The Union Line* et *The Castle Line*, les deux grandes Sociétés qui absorbent la plus grande partie du commerce du Sud africain, n'en donnent pas davantage.

La puissante, la glorieuse *Compagnie Cunard* n'a pas eu à répartir un centime de bénéfice l'année dernière.

La *South Africa Company* est dans le même cas, les échanges avec le cap de Bonne-Espérance ayant subi l'année dernière une réduction qui n'est pas inférieure à trois millions de livres sterling.

La *Royal Exchange shipping Company* n'est pas aussi malheureuse, mais elle a vu, de 1882 à 1883, ses profits baisser de 500.000 francs.

Que d'autres enfin, parmi les grandes Sociétés maritimes de l'Angleterre, n'ont pu distribuer en 1883 que des dividendes excessivement modestes!

Et parmi celles, disons-le en passant, qui sont le moins déshéritées du sort, se trouve cette *Peninsular and Oriental Company*, qui fait une si violente opposition à la Compagnie du canal de Suez.

Il faut donc distinguer, quand on parle de la prospérité toujours croissante de la marine anglaise. Oui, cette marine est la plus nombreuse et la plus puissante du monde ; oui, cette marine fait à elle seule la moitié du trafic du globe. Mais si sa concurrence pèse lourdement sur toutes les marines rivales, cette concurrence lui coûte cher et ne lui rapporte pas toujours de bénéfices.

A l'heure actuelle, au contraire, l'armement traverse en Angleterre une crise terrible, et si l'on n'escomptait pas l'accroissement continuel des transports maritimes, il faudrait redouter sérieusement pour les armateurs du Royaume Uni une sorte de *krach* analogue aux cataclysmes financiers, généraux ou partiels, dont plus d'une nation du Continent a eu récemment à souffrir.

Quant à la cause principale d'une situation aussi triste et qui provoque, à juste titre, de vives inquiétudes, elle est bien facile à découvrir : c'est la coutume trop fréquente en Angleterre, toujours en vigueur chez nos voisins, de forcer les affaires, de créer au delà de ce que réclament les besoins, de pratiquer ce que l'on nomme l'*overtrading*. De rudes et fréquentes leçons survinnent ; mais elles sont bien vite oubliées, et personne ne consent à se corriger.

Voilà la vérité vraie sur la marine marchande britannique : il nous a paru opportun de l'opposer aux hyperboles de ceux qui la croient aussi florissante qu'elle est active et nombreuse.

ADJUDICATIONS OFFICIELLES

Le lundi 12 mai 1884, correspondant au 16 ragab 1301, il sera procédé en séance de la Commission chargée de la vente des immeubles libres de l'Etat, siégeant à la Moudirieh de Fayoum, à la vente aux enchères publiques des terrains suivants :

1. 39 feddans, 2 kirats et 16 sehmes de terres sises dans la commune de Hawara-el-Makta, divisées en 15 lots et portées sur le catalogue du n. 3 977 au n. 3,991

2. 42 feddans, 4 kirats et 4 sehmes de terres sises dans la commune de Sinro divisées en 4 lots et portées sur le catalogue sous les n° 1106, 1109, 1112 et 1113.

3. 3 feddans et 8 kirats de terres sises dans la commune de Gorlesse et portées sur le catalogue sous le n. 869.

4. 14 feddans, 17 kirats et 7 sehmes de terres sises dans la commune de Menchate Otefa, divisées en 2 lots et portées sur le catalogue sous les Nos 4,825 et 4,826.

Les personnes qui voudraient concourir à cette adjudication sont invitées à se présenter au siège de la Moudirieh ou à s'y faire représenter par un fondé de pouvoirs.

Les personnes ayant déjà fait des offres pour ces terrains et qui ne se présenteraient pas au jour indiqué, seront considérées comme ayant renoncé à concourir aux enchères.

Annonce Judiciaire.

TRIBUNAL MIXTE
DE
PREMIÈRE INSTANCE DU CAIRE

—

VENTE

Par suite de saisie-exécution

—

Il sera procédé le dix-sept mai 1884 à dix heures du matin, au domicile des sieurs Belon frères, quartier Ismaïlia, au Caire, à la vente aux enchères publiques des meubles et objets mobiliers ci-après désignés saisis à la requête du sieur Manham Bartolotti suivant procès-verbal de l'huissier soussigné en date du 16 avril 1884.

Rideaux en bourre de soie, armoires à glace, canapés, fauteuils, tapis turcs, tableaux, table à manger en noyer, chaises, divans avec coussins, buffets acajou, dressoir, bureaux, comptoirs, tables en bois blanc, étagères, casiers, livres etc.

La vente sera faite au comptant sous peine de folle enchère.

Le Caire, le 8 mai 1884.

L'huissier chargé de la vente,

RONCHI.

SOCIÉTÉ ANONYME EGYPTIENNE

D'ENTREPRISE ET DE TRAVAUX PUBLICS

—

AVIS

Les liquidateurs de la *Société Anonyme Egyptienne d'Entreprises et de travaux publics* ont l'honneur de prévenir Messieurs les Actionnaires de ladite Société qu'une première distribution de francs 75 par titre aura lieu le 15 mai prochain au siège de la Banque Générale d'Egypte à Paris, 18, Avenue de l'Opéra.

Les actions qui se présenteront au siège de la Société au Caire, seront payées par un chèque sur Paris.

Caire, 28 avril 1884.

---

la vie, jusque-là, s'était écoulée au milieu de toutes les somptuosités du luxe et des élégances de la toilette !

Mais se pouvait-il qu'une pareille perle fût obligée au travail manuel !... Heureusement que tout cela allait changer !...

Jacques oubliait que le travail, aussi bien celui de la femme que celui de l'homme, réhabilite l'être déchu et ennoblit la créature sans reproche Le travail ! mais c'est une joie et point une souffrance, un bonheur et non une déchéance !

Il est certain que la beauté de Charlotte — cette beauté blonde à laquelle ne messied point une teinte de mélancolie, le charme qui se dégageait de toute sa personne, sa modestie native n'avaient jamais été dans un cadre qui les fit ressortir avec autant de vérité — nous pourrions dire avec autant de réel éclat. Charlotte était bien plutôt le bon génie du foyer domestique, l'ange de la famille, la vierge de gynécée que la brillante mondaine, et, dans cet intérieur si simple, elle apparaissait comme rayonnante et avec des grâces nouvelles.

Ce fut Paul Robert qui prit la parole.

— Chère mère, dit-il, et toi, petite sœur, voici mon ami, Jacques Didier, qui a tenu à m'accompagner ici pour vous apporter l'expression de ses regrets et vous dire la grande part qu'il prend à nos chagrins. Mère, Jacques Didier est un de ces travailleurs farouches qui s'enferment parfois des semaines et des mois dans leurs ateliers, à la recherche de quelque idéal sublime ou d'une réalité saisissante Cela explique comment, ayant vécu depuis trois semaines dans une solitude absolue, il n'a appris la douloureuse catastrophe que tout à l'heure, par moi. Ma Charlotte, tu verras, prochainement, j'espère, le chef-d'œuvre, fruit de cette solitude et de ce travail acharné, et tu en éprouveras une immense joie, un légitime orgueil...

Charlotte ouvrait ses grands yeux pleins de douceur et essayait de comprendre les paroles de son frère.

Quant à Constance, elle eut un bon sourire pour le jeune peintre et lui dit :

— Soyez le bienvenu, monsieur. Dans l'adversité les amis sont rares, et on leur doit bon accueil.

— Ah ! madame, fit l'artiste, combien je suis désespéré de ne vous avoir pas donné plus tôt la preuve de ma respectueuse sympathie ! La pensée que vous et mademoiselle Charlotte avez pu croire à de l'indifférence m'est une peine cruelle.

— Chassez-la bien vite, monsieur, répliqua Constance toujours souriante, car la sincérité de vos regrets a une éloquence qui changerait complétement nos idées si elles avaient été celles que vous nous prêtez.

Paul regardait sa mère, et il lui semblait que son attitude, son langage avaient subi depuis la veille une transformation radicale.

Ne se trompait-il pas ?

Alors son regard se fixa sur Charlotte. Elle était émue, mais point joyeuse, et son visage reflétait toujours la morne tristesse, l'abattement profond. Donc ses suppositions, relativement à Constance, n'étaient pas fondées. Elle ne voulait pas rendre témoin de ses chagrins l'ami nouveau qui lui apportait ses condoléances, voilà tout. La veuve désolée faisait place à la femme du monde, — gracieuse même dans son affliction.

Cependant le cœur et l'œil d'un fils tel que Paul ne pouvaient se tromper à ce point. Plus il était attentif aux paroles de sa mère, plus il trouvait en celle-ci une sérénité, une sorte de joie contenue qui lui semblaient inexplicables.

— Il y a un mystère ici, se dit-il, quelque secret que l'on me cache, que l'on cache à Charlotte. Mon Dieu ! que se se passe-t-il dans l'esprit de ma mère ?... S'il y a un secret qui me l'apprendra ?...

Il songea à leur vieil ami Bresson.

— Celui-là doit savoir la vérité...J'irai la lui demander aujourd'hui même... tout à l'heure... je ne veux pas partir, quitter la France, sans revoir Louise, sans lui dire un dernier adieu.

Mais c'était assez s'occuper de lui.

Il avait un devoir impérieux à remplir, un protecteur à donner à celles qu'il allait laisser derrière lui, et ce protecteur — un nouveau fils pour Constance, un mari pour Charlotte—était là, timide, craintif, n'osant parler lui-même, n'osant exprimer ses vœux, ses espérances ; il attendait que Paul fit le premier pas.

Paut le comprit et lui vint aussitôt en aide.

— Mais, reprit-il, ce n'est pas tout ce que mon ami Jacques avait à vous dire et puisque j'ai déjà pris la parole pour lui, je vais continuer les confidences.

L'éloignement de Jacques d'une maison où il avait été reçu avec la plus grande cordialité, a dû être pour vous une cause d'étonnement. Je vais vous l'expliquer: Jacques aimait Charlotte, mais, en même temp, la fortune de Robert-Bey l'épouvantait. Pouvait-il, lui dans une position modeste, aspirer à la main de la fille d'un milionnaire ? Si les qualités du cœur, si le courage, la volonté, un amour profond et sincère, une réputation naissante eussent suffi, il possédait tout cela; mais d'une dignité un peu ombrageuse, timide par nature, modeste comme pas un, craignant qu'on l'accusât de cupidité, d'ambition malsaine, il meurtrit son cœur, et sans vouloir oublier toutefois, il eut le courage de l'absence. Voilà pourquoi Jacques Didier n'a plus reparu aux Petites-Loges. Aujourd'hui...

(A suivre).

ARMAND LAPOINTE

MAISONS RECOMMANDÉES

S. Neumann, Port-Saïd place de Lesseps Dépôt en gros et en détail de bière de Munich, **Pilsner** (Bohmen) **Kiel noir** et **blonde Dhreer**, de **Steinbruch**. — Vins de Hongrie, du Rhin.—**Pepsin** stomacal **Bitter**. — **Cigares de Havane**.

Ch. Jacquin Coiffeur, fournisseur de Son Altesse le Khédive. — Grand assortiment d'objets d'étrennes. N. 65 au Téléphone.

P. Lormant Fermier des annonces du *Bosphore Egyptien*. On traite à forfait pour toutes espèces d'annonces, réclames, etc

Grand Hôtel des Bains à Hélouan Horaire du Chemin de fer du Midan : 10 h. matin, 2 h. 30 soir. De Hélouan : 7 h. 11 h. 30 matin, 4 h. 30 soir.

Schneider Pâtissier Confiseur, Esbekieh.— Bonbons fins, liqueurs des Iles, Fournisseur pour Bals et Soirées.

Hôtel d'Orient place de l'Esbékieh au Caire. Hôtel de 1re classe, se recommande par sa bonne situation et le confortable de ses appartements. Cuisine et service soignés. Omnibus à tous les trains. — Prix modérés. N. 48 au Téléphone.

Tano Esbékieh. — Antiquités, Objets d'art, Tapis d'orient, Chinoiseries, Meubles arabes.

Al Progresso **Jannuzzo et Tabegno**, Esbékieh. — Vêtements sur mesure Prix très modérés — Etoffes françaises et anglaises

A. Laneuville Ex-argentier de la maison Khédiviale— Dorure, Argenture et Réparations en tous genres. — Maison Kantara El-Dick.

Cèbe Tabacs, Cigares et Cigarettes de toutes provenances. Vente des journaux d'Europe et du *Bosphore Egyptien*, du *Phare d'Alexandrie* et de *l'Egyptian Gazette*.

Md Korchid et Fischer Selliers et Carrossiers ont leur magasin Boulevard Abdul Haziz, près le Tribunal. Articles de propre fabrication, genre français et anglais. Les ateliers font face au magasin.

Walker et Cie Seuls représentants de la maison Allsopp's pour les bières anglaises. Fournisseurs de l'armée d'occupation. Conserves, vins et spiritueux. N. 76 au Téléphone.

Spécialité de Chemises sur mesure. Bonne et prompte confection. Elégance et solidité. Réparation en tous genres. S'adresser Maison MARCELIN, près de l'Ancien Tribunal

Hôtel de la Grande-Bretagne Ancien hôtel Royal, Esbékieh. Tenu par *J. Guerrier* Chambres et nourriture à des prix très-modérés.

Franc M. Cortesi Dépôt Général de Cigares, Cigarettes princesses. Maison près du café de la Poste. En face le jardin de l'Esbékieh.

Eau Minérale de Vals, **Source la Favorite** à prix réduits— La plus digestive des eaux minérales. — Conserve ses riches propriétés dans les plus lointains voyages. **Autorisation de l'Etat**. Représentant Général pour l'Egypte : **Emile Dol**, à Alexandrie.

Esson et Cie 12, place de la Bourse — MARSEILLE. — Transports à forfait, affrêtement, Commission et Transit, ventes et achats à la commission. — Service spécial pour l'Egypte, départs de Marseille chaque semaine par les vapeurs réguliers et chaque quinzaine par navires à voiles. — *N. B.* Nous recommandons à nos clients d'Egypte d'indiquer spécialement à leurs expéditeurs qu'ils dirigent leurs envois à notre adresse directe : *Esson et Cie*, en *Gare Marseille*, en ayant soin de réclamer l'application des tarifs les plus réduits sur les chemins de fer.

G. Garucko et Economo Boulangerie Khédiviale, à côté M. Parvis, entrée rue du Mousky.

A. Albertini Alexandrie et Caire. Dépôt de bière de Steinfeld et de Bavière. Esbékieh vis-à-vis Hôtel Royal.

Aly Osman Grand Dépôt de tabacs d'Orient, Cigares et Cigarettes de première qualité Marchand et fabricant de Tarbouchs. — Esbékieh, route n. 1.

J. Hadjès Pharmacie Egyptienne (Esbékieh). — Produits chimiques et pharmaceutiques des premières maisons d'Europe. **Service de nuit.**

Ch. Chiaramonti Café de France. Entrepôt de vins fins et ordinaires, liqueurs et sirops assortis. — Prix très modérés.

P. Ayer, Graveur, Dessinateur, Horlogerie, Bijouterie, chiffres et timbres, etc., près les magasins Dracatos et Cie, Ezbékieh.

Cugini Praga Asphalte naturelle et Lave métallique pour trottoirs, terrasses, écuries magasins etc. Spécialité de tuyaux et cuvettes en asphalte.

Pietro Romoli Dépôt de GLACES et de papiers peint. Ameublements et décorations Place de la Bourse, maison de l'Hôtel d'Orient. N. 9 au Téléphone

Hôtel International, Boulevard Clot bey, tenu par **M. Marchenay,** nouveau propriétaire. Cet établissement, situé dans un des meilleurs quartiers du Caire, se recommande par son confortable et ses prix modérés. Grands et petits appartements. Chambres meublées à d'excellentes conditions.

VIENT DE PARAITRE

A L'IMPRIMERIE FRANCO-ÉGYPTIENNE

J. SERRIÈRE

DE L'IMMUNITÉ

DE

JURIDICTION

Dont les Consulats jouissent en Egypte

Brochure in-8° de 88 pages

Prix : 1 fr. 25

Un cuisinier pouvant fournir les meilleures références, désire trouver un emploi. S'adresser au bureau du journal.

Une très belle collection de timbres-poste étrangers est à vendre. Offres à la boîte postale n. 153.

UNE DEMOISELLE pouvant fournir les meilleures références et désirant rentrer en France, accompagnerait famille comme dame de compagnie ou femme de chambre, sans appointements.— S'adresser au bureau du journal.

Le Caire, Imp. Franco-Egyptienne

MAISON FONDÉE EN 1865

G. Süssmann.

LUNETTERIE

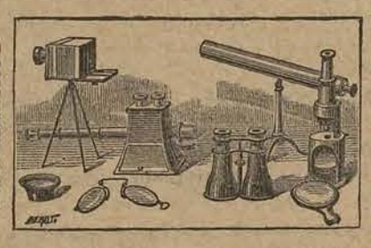

OPTIQUE

FOURNISSEUR de LL. AA. les PRINCESSES

DE LA

FAMILLE KHÉDIVIALE

LE CAIRE — RUE MOUSKY

Lunettes et Pince-nez, Or, Argent. Nickel, Ecaille et buffle, Verres, Etuis, Jumelles, Longues-vues, Microscopes, Loupes, Niveaux, Boussoles, Baromètres, Thermomètres, Aréomètres, Hygromètres, Instruments de précision d'Electricité de Mathématiques, de Physique d'Arpentage et de Nivellement.

Réparations dans les 24 heures.

On se charge de l'expédition par poste de toute commande.

Une dame connaissant plusieurs langues, français, anglais, allemand, italien, etc., s'offre à accompagner une famille qui partirait du Caire, soit pour s'occuper des enfants, soit pour assister une personne infirme, etc. Ne tient pas aux appointements.

S'adresser au Bureau du Journal.

EAUX MINÉRALES

DE ROHITSCH (Styrie)

Excellente boisson de table favorisant la **digestion,** s'emploit aussi avec **grand succès** contre les **hémorroides, constipations etc.**

Fr. 17 la caisse de 25 bouteilles **au dépôt d'Alexandrie.**

Fr 17 1/2 la caisse de 25 bouteilles **au dépôt au Caire.**

Seul dépositaire pour l'Egypte :

GUSTAVE MEZ rue Neuve, Caire.

Egalement en dépôt spécialité :

Litthauer Bitter 24 fr. la caisse de 12 bouteilles. *Bière* LION, de Bavière, fr. 50 la caisse de 48 bouteilles.

Grand assortiment de *Liqueurs* premières qualités. 260

JEAN MALEK

Maison Fondée en 1866.

FACTEUR, ACCORDEUR de PIANOS

ÉCHANGE et REPARATIONS

VENTE, ACHAT ET LOCATION

DE PIANOS

Esbékieh, route N° 56 — Caire.

D. 250

ADMINISTRATION

DES

PAQUEBOTS - POSTE KHÉDIVIÉ

Service accéléré entre Alexandrie et Constantinople

Voie de Pirée et Smyrne en 4 jours 1/2.

Ligne directe entre Alexandrie et Athènes

DEUX JOURS

Départ d'Alexandrie pour Constantinople, chaque Mercredi, à dix heures du matin, avec escale au Pirée, à Smyrne, à Mételin et aux Dardanelles. La nourriture est comprise dans le prix de passage de première et de deuxième classe. Une réduction de 15 0/0 est accordée pour les billets d'aller et retour de famille de trois personnes au moins ; pour les billets simples, aller et retour, la remise est de 10 0/0.

Service de Table de premier ordre

Les paquebots employés pour cette ligne possèdent des aménagements et tout le confort désirables pour Messieurs les passagers. Un docteur et une femme de chambre sont attachés au service de chaque paquebot.

S'adresser pour passages, groups et marchandises, à l'Agence située à la Marine.

Les Paquebots-poste Khédivié, dans la mer Rouge, quittent Suez chaque Vendredi, à 10 heures du matin, après l'arrivée de la Malle de Brindisi, pour Djedda et Souakim, et le Vendredi de chaque quinze jours pour Massawa, Hodeida, Aden, Tadjura, Zeila et Berbera.

N. B. — Les provenances de l'Egypte sont admises en libre pratique dans tous les ports grecs et ottomans.

BRASSERIE A.-BOHR

AU CAIRE

BIÈRE DE BAVIÈRE

AVIS

M. le Dr oculiste **N. Apergis**, informe sa clientèle qu'il a établi son cabinet au Caire, dans la maison occupée précédemment près le télégraphe Anglais sur l'Esbékieh au 2me étage, et dans les anciens appartement du Dr oculiste Panopulo.

Les heures de consultations sont les suivantes : le matin de 8 heures à 11 ; le soir de 3 à 5 heures.

ANTONIO VERONESI

Maison fondée en 1853

Dépôt d'horlogerie, bijouterie et joaillerie

Avec atelier annexé pour réparations de montres et tout travail d'orfèvrerie et joaillerie.

Mouski, au commencement de la rue neuve.

RÁKÓCZY

HUIT MÉDAILLES

Eau purgative de Bude (Hongrie) analysée par l'académie d'Etat de Budapest par les professeurs Dr Zeissel de Vienne, Stolzel à Munich, Hardy à Paris, Tichborn à Londres ; recommandée par les plus célèbres médecins à cause de l'abondance de Lithion qu'elle contient et qui est indiquée contre les maux d'estomac et de la vessie. En vente, dans toutes les pharmacies et les dépôts d'eaux minérales.

Représentant général et dépôt pour l'Egypte Alexandrie et au Caire, chez B. Fischer et Cie

Propriétaires de la source : Messieurs LOSER. frères, Budapest. 229

A. ALBERTINI

ALEXANDRIE ET LE CAIRE

Seul représentant en Egypte de la BIERE DE STEINFELD

Dépôt Général. — Vente en fûts et en bouteilles.

Bière de Bavière **Lowenbrau** en bouteilles. **Vins** de France, d'Italie, d'Hongrie et du Rhin. **Liqueurs** assorties et spécialité de **Bitter Suisse** de la maison **A. F. Dennler**

Eaux minérales de St-Galmier, Rakoczy et Rohitsch.

Service complet pour cafés et brasseries. Verreries assorties, Brosses, Pompes et robinets à bière — Vente en gros. *Franco* à domicile.

Succursale de la *Fabrique Royale* de cigares de Messieurs **Van der Jagt et François Utrecht** (Hollande).

Esbékieh-Route n.1, presque vis-à-vis l'Hôtel Royal. 259

MESSAGERIES CENTRALES

TRANSPORTS POUR TOUS PAYS

Opérations de Douane

COMMISSION —— REPRÉSENTATION —— ASSURANCES

Maison fondée en 1878

89, Rue Ésostris, ALEXANDRIE — **D. ELEFTHERION** — n. 60. — *Rue du Mouski* LE CAIRE

Carreaux Céramiques

DE

BOCH Frères, *Maubeuge*

Pour demandes et renseignements s'adresser à

E. J. FLEURENT

N. 34 au Téléphone.

Seul Agent pour l'Egypte

Dépôt à Alexandrie

F. LABBE agent A PORT-SAID

146

Clinique de Mme RIBARD, docteur en médecine. — Consultations gratuites pour les indigents tous les jours de 10 heures à midi.

Ancienne maison du Consulat de France, en face le jardin de l'Esbékieh. 267

COGNACS & FINES CHAMPAGNES

de Gabriel Cruon fils et Cie

COGNAC

Dépôt pour la vente en gros :

Chez Fratelli BASSANO

A ALEXANDRIE ET AU CAIRE

AGENT GÉNÉRAL POUR L'EGYPTE

On trouve en stock des cognacs de 1875 1870, 1865, 1860, 1854, 1838, 1830, 1805. 14.

CRÉDIT FONCIER ÉGYPTIEN

N. 39 au Téléphone

SOCIÉTÉ ANONYME

Au Capital de francs 80,000,000

Siège Social au Caire.

Prêts hypothécaires à long terme, remboursables par annuités calculées de manière à amortir la Dette en 10 ans au moins, 50 ans au plus.

Prêts hypothécaires à court terme, remboursables avec ou sans amortissement.

Ouvertures de Crédit sur hypothèque.

Prêts sur nantissement.

Dépôts de fonds en compte-courant.

Dépôts de valeurs sans frais.

BOULANGERIE KHÉDIVIALE

G. Garucko et Economo

FOURNISSEURS DE S.A. LE PRINCE HASSAN PACHA

Tous les jours,

Pains Français, Allemand, Anglais et Grec.

PAIN AU LAIT

ET

BISCUITS POUR CAFÉ ET THÉ

côté de M. Parvis, à l'arbre, entrée par la rue du Mouski. D. 207.

INDUSTRIE ÉGYPTIENNE

FABRIQUE DE CARRELAGES EN CIMENTS

Comprimés et Agglomérés

AU MOYEN DE LA PRESSE HYDRAULIQUE

faisant une force de pression de **40,000** kilo.

GERMAIN LAURENTI

FABRICANT

Rue de la Mosquée de l'Attarina, près le Magasin de la Maison CAMOIN.

ALEXANDRIE

Imprimerie Franco-Egyptienne

J. SERRIÈRE

RUE DE L'ANCIEN TRIBUNAL, AU CAIRE

Spécialité d'Imprimés pour Administrations

Fournisseur

DE LA

COMPAGNIE UNIVERSELLE DU CANAL MARITIME DE SUEZ

IMPRESSIONS EN TOUS GENRES LITHOGRAPHIE, TYPOGRAPHIE

Grand Choix de Caractères entièrement neufs

FRANÇAIS, GRECS ET ARABES

AFFICHES DE TOUTES GRANDEURS

ATELIERS DE RELIURE -- FABRIQUE DE REGISTRE

Célérité dans l'exécution des Commandes

LE KHAMSIN ne tardera guère à souffler sur l'Egypte!!!